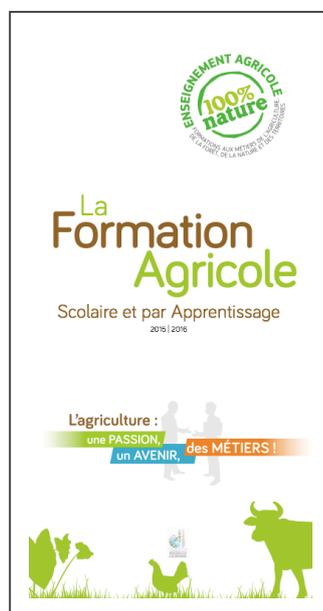
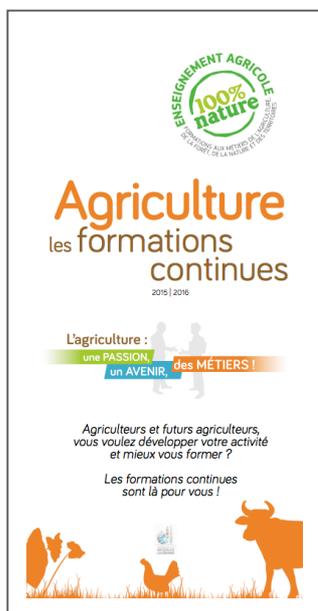


Mieux connaître l'offre de formation agricole en Nouvelle-Calédonie



Les acteurs de la formation agricole viennent de réaliser deux plaquettes pour mieux connaître l'offre de formation agricole en Nouvelle-Calédonie, en 2015 et 2016, dans le cadre du PES « Formation agricole » :

- . Une plaquette pour les jeunes : formation en apprentissage ou par voie scolaire ;
- . Une plaquette pour les agriculteurs et éleveurs (ou en installation) : formation continue.



Ces plaquettes sont disponibles à la Chambre d'agriculture (siège et antennes) et auprès de ses partenaires de la formation. Elle est également en ligne sur www.canc.nc

Le Pôle d'Excellence Sectoriel « Formation agricole » a été créé en 2012 afin de mutualiser les outils et compétences pour développer des synergies entre les nombreux partenaires de la formation agricole.

Missionnée par la Direction de la Formation Professionnelle Continue (DFPC), la Chambre d'agriculture anime ce pôle qui réunit l'ensemble des acteurs de la formation agricole de la Nouvelle-Calédonie. L'objectif, à terme, est d'aboutir à une politique de la formation agricole concertée à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie.

Les partenaires de la formation agricole sont :

- La Direction de la Formation Professionnelle Continue (DFPC),
- La Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE),
- Les 3 Provinces Nord, Sud et des Iles Loyauté,
- La Chambre d'agriculture (formations thématiques pour les agriculteurs) et le Centre de formation d'apprentis agricoles (CFAA - St Louis),
- Le Lycée agricole de Nouvelle-Calédonie de Pouembout,
- Le Lycée agricole privé Do Neva (Houaïlou),
- Les 3 Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) de Pouembout, St Louis et Maré,
- Le Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA),
- La Direction des Affaires Vétérinaires et de l'Aménagement Rural (DAVAR),
- Le Vice Rectorat,
- L'Institut Agronomique Calédonien (IAC),
- L'Agence de Développement Economique de la Nouvelle-Calédonie (ADECAL – Pôle terrestre),
- L'Institut de Formation à l'Administration Publique (IFAP).

Contact presse :

Sophie Golfier

Responsable communication

78 18 19 - sgolfier@canc.nc

Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie

La flotille, 3 rue Alcide Desmazures - BP 111 - 98845 Nouméa - Tél. : 24 31 60 – Fax : 28 45 87 www.canc.nc